

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL188

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 19

À la première phrase de l'alinéa 118, substituer au mot :

« sous-section »,

le mot :

« section ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.